

L'Aubépine

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE L'AUBEPINE à EPERNAY - 119 COLLECTIFS

FONDACTIONS

Fondations traditionnelles calculées selon la nature du terrain d'après l'étude de sols.

GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé ou en agglos. Voiles en béton armé ou en agglos.

Planchers dalles pleines en béton armé ou en pré-dalles.

Séparatifs entre logements en béton ou en placostyl épaisseur suivant exigences acoustiques. Façades en béton armé ou en agglos. Escalier béton armé.

Revêtement extérieur en enduit monocouche.

ETANCHEITE ET COUVERTURE

Étanchéité multicouche sur terrasses avec dalles de protection gravillonnées et étanchéité auto protégée.

Charpente bois traditionnelle ou fermettes industrielles et couverture en tuile terre cuite ou béton.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution des pièces est réalisée en cloisons sèches 2 faces plâtre. Type Placopan 5 cm.

REVETEMENTS DES SOLS

Revêtement sol souple décoratif dans toutes les pièces des logements.

Carrelage pour les halls d'entrées et circulation commune RDC.

Les circulations communes des étages en moquette rase ou sol souple.

SERRURERIE

Garde-corps de balcon suivant plans architecte.

Portail véhicules à ouverture automatique

REVETEMENTS DES MURS

Tous les murs des coursives et des circulations communes sont recouverts d'une toile de verre peinte à tous les étages, ou d'un revêtement décoratif type BUFFLON au choix de l'architecte.

EQUIPEMENT CUISINE

Les cuisines des appartements sont équipées d'un évier inox, une cuve plus égouttoir avec robinetterie mélangeur, un meuble sous évier avec tablette.

ISOLATIONS THERMIQUE ET PHONIQUE

Les sols scellés sont posés sur un isolant phonique.

Les parois en façades sont doublées par des panneaux composés d'une épaisseur de plâtre et d'un isolant thermique.

Les toitures et toitures terrasses sont pourvues d'un isolant thermique.

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS

Les parois des pièces sèches sont revêtues d'un papier peint ou enduit projeté. Tous les plafonds sont traités en peinture ou enduit projeté. Les pièces humides sont traitées (murs et plafonds) en peinture glycérophtalique.

FAIENCE MURALE

Faïences dans les salles de bains au-dessus de la baignoire sur une hauteur de 1.80 m.

MENUISERIES INTERIEURES

Les portes palières des logements sont à âme pleine, acoustiques, avec serrure de sûreté.

Les portes de distribution intérieure sont des portes isoplanes dans huisseries métalliques.

Les placards sont équipés de portes coulissantes ou pivotantes type Sogal ou équivalent, avec équipement intérieur.

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries PVC ouvrant à la française avec double vitrage isolant.

ELECTRICITE

L'installation électrique est encastrée, ainsi que l'appareillage :

Dans les séjours, points lumineux commandé par interrupteur va et vient, prises de courant, prises TV et téléphone.

Dans les cuisines, deux points lumineux dont un au dessus de l'évier, prises de courant adaptées aux appareils.

Dans les chambres, un point lumineux et prises de courant.

Dans les salles d'eau, deux points lumineux, prise de courant.

Dans les WC, un point lumineux.

Dans les halls et dégagements, un point lumineux

CHAUFFAGE

Par convecteurs électriques.

V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les cuisines, WC, et salles de bains.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Par cumulus individuel.

APPAREILS SANITAIRES

Baignoires avec robinetterie mélangeur.

Vasque sur meuble avec robinetterie mélangeur.

WC avec bouton poussoir, avec chasse et abattant double.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Espaces verts communs engazonnés agrémentés de massif de plantes ou d'arbustes variés selon étude paysagère.

EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

Antennes collectives de télévision hertzienne aboutissant à une prise dans chaque appartement.

Parkings en sous-sol automatisé.

En ce qui concerne les équipements extérieurs, les immeubles sont livrés dans un ensemble aménagé comprenant espaces verts, éclairage extérieur, réseau d'eau potable, réseau d'assainissement, réseau d'eaux pluviales, réseau d'électricité et réseau téléphonique.

NOTE IMPORTANTE : Pour des raisons techniques ou réglementaires le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre se réservent le droit d'apporter certaines modifications au présent descriptif, celui-ci ne constituant qu'un cadre général définissant la qualité des ouvrages à réaliser.

NOTA : En cas d'épuisement des coloris ou des matériaux prévus, un nouveau choix sera établi sur la base de prestations de qualité à celles du présent descriptif.